

Trajeoh



**VOTRE DIFFÉRENCE
NE NOUS LAISSE PAS
INDIFFÉRENTS**

**EMPLOI ET HANDICAP :
SE FIER AUX ACTES**

ensemble @ VINCI 

LE HANDICAP EN FRANCE

Qu'est-ce que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?

La RQTH est un statut accordé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour une durée donnée minimale d'un an. On parle de situation de handicap lorsqu'une personne travaille dans un environnement inadapté à ses capacités. Un coffreur allergique au ciment est ainsi en situation de handicap sur son poste de travail. En dehors du chantier, cette situation de handicap n'existe plus.

LES TROUBLES
MUSCULO-
SQUELETTIQUES
(TMS) REPRÉSENTENT
**80 % DES MALADIES
PROFESSIONNELLES**

**1 ACTIF
SUR 2 SERA
EN SITUATION
DE HANDICAP
AU COURS DE
SA VIE**

**85 % DES
HANDICAPS
SONT
INVISIBLES**

LE SAVIEZ- VOUS ?

SEULEMENT **10 %**
**DES RECRUTEMENTS
DE TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS**
NÉCESSITENT UN
**AMÉNAGEMENT DU
POSTE DU TRAVAIL**

VINCI ET LE HANDICAP

La politique de diversité et d'égalité des chances de VINCI vise à combattre toute forme de discrimination à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière, notamment vis-à-vis des femmes, des personnes en situation de handicap, des seniors et des personnes de toute origine.

L'ambition de VINCI est de refléter la diversité de la société et de créer un environnement professionnel dans lequel chacun, avec ses différences, peut s'épanouir.

La politique de ressources humaines de VINCI vise à proposer des parcours professionnels durables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et notamment à ceux qui sont les plus exposés physiquement et qui pourraient se retrouver dans l'incapacité de conserver leur poste de travail. Le Manifeste de VINCI témoigne de ces engagements.

HANDICAP ET SANTÉ AU TRAVAIL

Accident de la vie ou du travail, maladie d'origine professionnelle ou non, allongement de la durée de travail, l'état de santé des collaborateurs est soumis à une forte variabilité tout au long de leur carrière.

Parler de ses difficultés de santé en entreprise est parfois difficile car cela touche à la sphère de l'intime. Pourtant ne pas les évoquer est souvent synonyme de difficultés accrues pour soi et d'incompréhension de la part des collègues.

Il existe des solutions pour être accompagné lorsque l'on rencontre des obstacles de santé au cours de son parcours, de manière ponctuelle ou durable. Trajeo'h vous guide et vous conseille afin de faciliter vos démarches d'accès ou de maintien en emploi.



TRAJEO'H, AU SERVICE DE LA POLITIQUE HANDICAP DU GROUPE VINCI

Trajeo'h propose des missions d'accompagnement et de conseil, en lien avec les acteurs locaux de l'emploi et du handicap sur l'ensemble du territoire.

Le réseau Trajeo'h est mobilisé sur les problématiques de recrutement et de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap, ou en risque de le devenir.



On peut avoir un fort handicap physique, mais avoir un mental de fer et d'acier. Et être les meilleurs !

Manuel Dias
Chef de chantier
chez VINCI Construction

**Retrouvez l'intégralité
de son podcast**

bit.ly/trajeoh01



TRAJEO'H AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN RECHERCHE D'EMPLOI

Pourquoi faire connaître votre situation ?

- Faire part de sa situation est une démarche individuelle. Cette démarche aide votre entreprise pour la gestion de votre carrière et ce en toute confidentialité.
- Informer l'entreprise de vos difficultés permettra de prendre en compte votre situation. Vous pourrez être accompagné dans vos démarches et bénéficier d'un suivi personnalisé.
- En fonction de l'ampleur de vos difficultés, vous pouvez être accompagné afin d'aménager votre poste de travail et / ou pour mettre en place un parcours de reconversion professionnelle.

Adoptez le réflexe TRAJEO'H

Trajeo'h vous propose des solutions concrètes, adaptées à vos besoins !



Accompagnement social

- Constitution d'un dossier de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Aides sociales
- Maintien dans l'emploi
- Etude de poste et préconisation d'adaptation
- Bilan de compétences et d'orientation professionnelle
- Mise en place de parcours de formation



Recrutement

- Rencontres et échanges dans le cadre de forums spécialisés emploi
- Suivi de votre intégration en qualité de nouvel embauché
- Etude de l'adaptation du poste de travail en situation de handicap

HALTE AUX IDÉES REÇUES

L'intégration d'un collaborateur en situation de handicap peut faire l'objet de craintes et préjugés : efforts d'adaptation de l'équipe, travaux d'aménagement coûteux, etc. Pourtant, un travail réalisé en amont avec le futur collaborateur, qui connaît ses besoins, et les parties prenantes (manager, responsable RH, médecin du travail) permet une intégration qui profite à tous !

CONTACTEZ-NOUS !

Trajeo'h est implanté en France
au cœur des territoires.

- **SUD-EST**

Annabelle Truffy
annabelle.truffy@vinci-construction.fr

- **ÎLE-DE-FRANCE**

Morgane Grancher
morgane.grancher@vinci.com

- **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES /
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Françoise Duverger
francoise.duverger@vinci.com

- **EST**

Stéphanie Fauconier
stephanie.fauconier@vinci-construction.fr

- **NORMANDIE**

Pascal Carpentier
pascal.carpentier@vinci-construction.fr

- **HAUTS-DE-FRANCE**

Morgane Munier
morgane.munier@vinci-energies.com

- **OUEST**

Louise Béret
louise.beret@vinci-construction.fr

- **SUD-OUEST**

Julie Lugez
julie.lugez@vinci-construction.fr